

Québec, le 6 novembre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Leader.SJB@assnat.qc.ca

Objet : Question concernant le Rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la Charte dans les organismes de l'Administration autres que les institutions parlementaires

Monsieur le Leader parlementaire du gouvernement,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 1^{er} octobre 2024 par la députée de la circonscription de Bourassa-Sauvé, M^{me} Madwa-Nika Cadet qui souhaite connaître les ministères visés par les plaintes mentionnées dans le *Rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la Charte dans les organismes de l'Administration autres que les institutions parlementaires* et si les plaintes ont été jugées fondées.

Les ministères qui ont déclaré avoir reçu des plaintes liées à un manquement à une obligation de la Charte au cours de l'année financière 2023-2024 sont les suivantes :

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation : 1
- Ministère de l'Éducation : 1
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration : 3
- Ministère de la Santé et des Services sociaux : 4
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable : 6
- Ministère de la Sécurité publique : 7
- Ministère de la Justice : 13

Les informations relatives à la nature des plaintes reçues ainsi qu'au fondement de celles-ci n'ont pas été recueillies auprès des organismes de l'Administration.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Leader parlementaire du gouvernement, mes salutations distinguées.



Jean-François Roberge
Ministre